

les parties à renoncer à la violence dans les territoires occupés et à adopter des mesures de confiance pratiques et réalistes qui faciliteront la tenue de négociations. Depuis longtemps, le Canada estime que le droit d'Israël à l'existence à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, qui sous-tend les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, et la reconnaissance des droits légitimes des Palestiniens sont les deux conditions essentielles à l'instauration d'une paix juste et durable dans la région.

Un certain nombre de développements importants sont survenus au cours de l'année écoulée, y compris la poursuite du soulèvement, le désengagement de la Jordanie en Cisjordanie, et la tenue d'élections en Israël. Durant la deuxième moitié de 1988, le Conseil national palestinien a accepté que la résolution 242 du Conseil de sécurité serve de base à une conférence sur la paix au Moyen-Orient; ce fait nouveau, combiné aux déclarations utiles du président Arafat de l'OLP reconnaissant explicitement l'État d'Israël, a débouché sur l'amorce d'un dialogue entre l'OLP et les États-Unis au début de 1989.

Après un examen approfondi de la situation, le très honorable Joe Clark a annoncé en mars 1989 que ce changement de cap de la part de l'OLP avait eu pour effet de dissiper pour l'essentiel les réserves que le Canada entretenait au sujet de l'Organisation et que le gouvernement levait en conséquence ses restrictions quant aux contacts officiels avec des représentants de l'OLP. Il a en outre réitéré par la même occasion que le Canada ne reconnaissait pas l'État de Palestine proclamé à Alger mais qu'il appuyait effectivement le principe de l'autodétermination des Palestiniens, cette autodétermination devant s'exercer par le moyen des négociations de paix.

La situation dans les territoires occupés est restée inquiétante. À l'occasion de réunions bilatérales et multilatérales, le Canada a pressé le gouvernement israélien de reconnaître l'applicabilité de la Quatrième Convention de Genève aux territoires occupés et de mettre fin à la déportation des Palestiniens, à la démolition des maisons et à d'autres pratiques du genre.

Dans ses nombreux contacts avec les autorités israéliennes, les représentants des États arabes de la région et les parties intéressées (comme les États-Unis et l'OLP), le Canada a milité en faveur de la recherche de moyens pratiques de faire avancer le processus de paix, qui soient par ailleurs acceptables pour les principales parties.

M. Clark a profité de sa réunion à Paris avec le ministre des Affaires étrangères d'Israël, M. Moshe Arens, en janvier 1989 pour demander instamment au gouvernement d'Israël de proposer des initiatives réalistes qui permettent au processus de paix de déboucher sur un processus de négociations appelant la participation de l'OLP en tant que principal représentant des Palestiniens. En mars, le premier ministre Mulroney a rencontré le roi Hussein de Jordanie à La Haye et s'est entretenu avec lui des occasions de progrès qui s'offraient. Dans le cadre de son dialogue permanent avec l'OLP — le directeur général du département des Affaires économiques de l'Organisation a visité le Canada en janvier —, le gouvernement a pu souligner la nécessité de recourir au compromis et à des solutions exemptes de violence. M. Raymond Chrétien, sous-secrétaire d'État associé aux Affaires extérieures, a pour sa part profité de sa visite en Égypte et en Arabie saoudite en février 1989 pour réitérer l'engagement du Canada en faveur de propositions modérées qui accéléreront le processus de paix.

En ce qui concerne ses relations bilatérales avec Israël, le Canada s'est réjoui des visites effectuées séparément, dans le cadre de leur travail, par de hauts fonctionnaires du ministère israélien des Affaires étrangères et par M. Ben-Elissar, président du Comité des Affaires étrangères de la Knesset. Le ministre associé de la Défense nationale du Canada, M. Paul Dick, s'est lui-même rendu en Israël en avril 1988. Dans le cadre de ses efforts en vue de promouvoir des échanges de vues bien informés sur le Moyen-Orient, le Ministère a parrainé la visite dans la région de parlementaires, d'universitaires, de journalistes et de groupes comme le Collège de la défense nationale.

Au cours de l'année 1988-1989, le Canada a continué également de renforcer et d'intensifier ses relations avec plusieurs pays arabes.

L'Égypte, qui a repris sa place traditionnelle de leader au sein du monde arabe a fait l'objet d'un intérêt particulier. Le Canada appuie fermement le rôle actif du président Mubarak dans le processus de paix régional. Il a manifesté son appui par des mesures concrètes, telles le maintien de sa participation à la Force multinationale d'observation dans le Sinaï et l'octroi d'une aide substantielle au développement, de l'ordre de 24 millions de dollars par an. La visite au Canada du vice-premier ministre et ministre égyptien de la Planification en juin 1988 a renforcé les liens qu'entretient depuis longue date le Canada avec l'Égypte. Durant sa visite, le Canada s'est dit solidaire de l'Égypte dont il comprend les problèmes économiques actuels et a encouragé depuis ce pays à conclure sans tarder avec le FMI un accord sur les mesures nécessaires pour régler ses problèmes.

Durant la période examinée, les liens entre le Canada et la Jordanie n'ont cessé de s'intensifier à la suite de nouvelles initiatives dont a fait état durant sa visite au Canada Son Altesse Royale le prince héritier Hassan en juin 1987 et de la visite qu'avait effectuée M. Clark à Amman en 1986. La coopération sur le plan de l'énergie a encore une fois dominé les entretiens, étant donné que le Canada a fourni à la Jordanie une assistance technique et une aide à la prospection de façon à permettre à ce pays d'exploiter ses réserves d'hydrocarbure. Par suite de l'extension, en décembre 1988, de l'Accord entre la Corporation Pétro-Canada pour l'assistance internationale (CPCAI) et l'Office jordanien des ressources naturelles, la contribution totale de la CPCAI versée à la Jordanie pour les activités de prospection a atteint 32 millions de dollars. La visite à travers le Canada du ministre jordanien de l'Énergie et de la Planification, en juin 1988, lui a permis de recenser de nouvelles possibilités de coopération entre le Canada et la Jordanie en ce qui concerne les hydrocarbures, ainsi que l'énergie hydroélectrique et d'autres domaines connexes. L'intensification des relations commerciales du Canada avec la Jordanie a permis d'appuyer quelque peu, sur le plan politique, les efforts de la Jordanie en vue d'encourager le dialogue et la modération dans le processus régional de paix. Le premier ministre Mulroney a examiné ces questions avec le roi Hussein qu'il a rencontré à La Haye en mars 1989.

L'année écoulée a également été une occasion de faire avancer les relations du Canada avec l'Arabie saoudite. La réunion plénière du Comité économique mixte (CEM) Canada-Arabie saoudite à Riyadh, en février 1989, a permis au sous-secrétaire d'État associé du Canada d'avoir des